



Le Burkina Faso pris aussi dans la tourmente de la hausse des prix à la consommation...

Marie-Hélène Dabat, Bruno Barbier, économistes en poste au Burkina Faso
avec la collaboration de Adama Ouattara, consultant à la DGPSA/MAHRH et à la FAO

Ouagadougou, 16 avril 2008

Points saillants

- Les principales villes du pays ont connu des « manifestations contre la vie chère » en février et avril 2008.
- Un grand nombre de produits de consommation courante importés ou locaux (pas seulement alimentaires) ont connu des augmentations de prix au détail à deux chiffres au cours de la dernière année.
- L'augmentation des prix des céréales est importante mais ne présente pas un caractère exceptionnel dans une perspective historique de plus long terme.
- Aux facteurs externes et internes communs aux autres pays d'Afrique de l'Ouest, s'ajoute au Burkina Faso une suspicion sur le niveau réel de la récolte passée et une réforme fiscale qui se traduit par un bras de fer entre l'Etat et certains gros commerçants.
- L'Etat a mis en place des mesures de libération du stock d'intervention et certaines mesures fiscales ; mais s'oppose à augmenter les salaires. Ses marges de manoeuvre sont étroites et à haut risque économique.
- En l'absence de données sur les prix intermédiaires, il est assez difficile de savoir dans quelle mesure les augmentations de prix atteignent les producteurs et qui sont les gagnants de cette situation.
- Les ménages urbains ne paraissent pas avoir fondamentalement modifié leurs habitudes de consommation.
- Les tensions sur les prix ont l'avantage de remettre l'amélioration de la productivité agricole inscrite dans les documents d'orientation stratégique au cœur des priorités : intensification agricole, développement de l'irrigation, diversification des filières agro-sylvo-pastorales...
- Cette situation récente ne remet pas en question l'objectif de réduire la dépendance énergétique du pays, notamment par le développement raisonné du potentiel biocarburant.
- Cette situation de crise milite pour la construction de marchés régionaux intégrés et de politiques régionales efficaces.

A l'identique d'autres pays du Sud, en Afrique, en Asie ou en Amérique Latine, le Burkina Faso connaît des émeutes de la faim pudiquement appelées localement « manifestations contre la vie chère ». Chronologiquement, les journaux ont largement commenté les mouvements de rue des 20 et 21 février à Bobo Dioulasso, deuxième ville du pays, où la foule s'en est prise aux bâtiments publics (bureaux des douanes et des impôts, réverbères...), aux boutiques, aux voitures et aux stations-services¹ ; à Ouahigouya, troisième ville du pays, et à Banfora dans l'Ouest. A suivi une journée ville morte le 28 février à Ouagadougou qui a dégénéré en affrontements entre forces de l'ordre et manifestants avec là-aussi destructions de biens publics et privés (feux tricolores, bitume, commerces et pharmacies). Enfin, orchestrée par les syndicats, une marche-meeting les 8 et 9 avril dans plusieurs villes du pays, a réuni fonctionnaires et travailleurs du para-public, du privé et de l'informel, pour solliciter l'intervention de l'Etat, sans véritable affrontement.

De quelle hausse des prix parle t-on ?

Nous nous sommes d'abord interrogés sur l'ampleur de l'augmentation des prix et notamment de ceux qui sont régulièrement suivis : les prix de détail. L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) relève tous les mois les prix de 320 biens et services du panier de la ménagère dans 190 points d'observation de la capitale pour calculer un Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) selon la même méthode que les autres pays de l'UEMOA. Dans son dernier bulletin datant de février 2008, on peut lire que *l'inflation annuelle qui est la moyenne des indices des 12 derniers mois (mars 2007 à février 2008) par rapport à celle des 12 mois précédents (mars 2006 à février 2007) est en hausse de 1,1% seulement autant que celle de 2007.*

Cette évolution modérée des prix, en ralentissement même, voire négative pour certains produits, ce dernier mois ou ces trois derniers mois, trahit cependant de fortes disparités selon les postes (Tab. suivant). Au cours des 12 derniers mois, les prix des produits alimentaires, ceux des seules céréales en particulier, ceux des produits domestiques et ceux des transports ont connu des hausses supérieures à la moyenne.

¹ Une centaine d'émeutiers ont été arrêtés le 21 février après avoir jeté des pierres sur les membres de la délégation dépêchée sur place par le gouvernement pour apaiser la situation (IRIN, 25 février 2008).

Variation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation

%	Février 2007	3 derniers mois	12 derniers mois
Indice global	0,1	1,3	7,1
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	-0,2	-0,8	13,8
<i>Céréales non transformées</i>	0,4	1,9	22,0
<i>Viande</i>	-0,8	9,5	8,1
<i>Légumes frais</i>	-13,1	-34,4	7,3
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	0,0	-2,0	0,8
Articles d'habillement et chaussures	0,0	1,7	1,7
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	0,7	1,9	4,9
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	0,7	7,5	7,9
Santé	-0,1	1,4	1,4
Transports	0,2	1,9	7,7
Communication	0,0	0,0	0,0
Loisirs et culture	0,0	1,7	1,6
Enseignement	0,0	0,0	0,5
Restaurants et hôtels	0,0	1,3	1,4
Biens et services divers	-0,1	7,0	7,0

INSD

La presse burkinabé se fait l'écho du renchérissement du riz, du maïs, du lait, des pâtes alimentaires, de l'huile, du sel, du sucre, du savon et du carburant bien sûr. Nous avons donc sélectionné dans la liste des 320 prix suivis à Ouagadougou par l'INSD quelques produits montrés du doigt par les manifestants pour nous faire une idée objective de la variation de ces prix en particulier (Annexe).

Les prix courants de biens achetés au quotidien par les Ouagalais ont subi une hausse importante sur la période récente (entre février 2007 et février 2008) : sel marin importé (73,0%), huile de palme industrielle importée (50,4%), maïs blanc (50,2%), huile de coton (50,0%), beurre de karité (45,0%), galette locale (34,7%), huile d'arachide (29,7%), savon de toilette importé (29,2%), savon de ménage industriel local (28,6%), sorgho rouge local (28,3%), riz local (24,5%), lait en poudre (23,3%), petit mil local (22,7%), savon de lessive fabrication industrielle nationale (22,2%), ciment importé d'Afrique (22%), spaghetti importé (20,9%), bois de chauffe d'arbre de brousse (20,4%), poulet local sur pied (19,1%), farine de maïs (15,9%), ciment local (15,8%), riz importé (15,8%), macaroni importé (15,4%), essence mélange (15,4%), sorgho blanc (15%), essence ordinaire (14,3%), pour les produits dont les prix ont beaucoup augmenté. Pour plusieurs d'entre-eux cette hausse est venue infléchir une tendance à la baisse : maïs blanc, sel marin, farine de maïs, bois de chauffe, sorgho rouge...

Ces prix ne sont pas statistiquement connus pour les villes secondaires et les communes rurales mais la vivacité des manifestations en dehors de la capitale

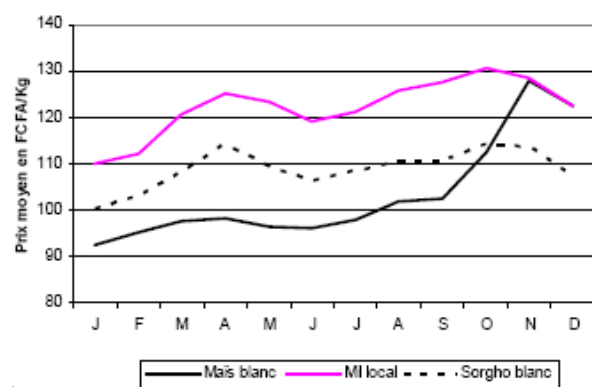
fait penser que le phénomène est assez général dans le pays.

Cette série amène quelques commentaires :

- l'augmentation des prix concerne aussi bien des produits locaux que des biens importés²,
- l'augmentation des prix des produits pétroliers et des transports, importante sur la période 2007/2003, a tendance à ralentir sur la dernière année observée,
- les céréales, et en particulier le maïs, sont fortement concernées par ces variations de prix, l'augmentation du prix du riz étant plus ancienne (comparaison 2007/2003) que celle des céréales traditionnelles plus récente (comparaison 2008/2007).

Cette inflation du prix des céréales est particulièrement préoccupante car ces produits constituent la base de l'alimentation de la population burkinabé et en particulier de la population pauvre. En milieu rural, elles constituent 45% des dépenses pour le décile des ménages les plus pauvres contre 10% pour le décile des ménages les plus riches ; et en milieu urbain, 23% des dépenses pour le décile des ménages les plus pauvres contre 2% pour le décile des ménages les plus riches en 2007 (source DGPSA).

Prix des céréales traditionnelles



Bulletin SA – N°12 – Octobre-décembre 2007

Même si ce n'est pas une panacée car les produits ne sont pas substituables, les prix des légumes frais

² Sur les 12 derniers mois, l'indice de prix des produits locaux et celui des produits importés ont varié de la même façon, soit respectivement 7 % et 6,8 %. Une observation plus longue suggère que l'inflation des biens importés a précédé celle des biens locaux. Et parmi les produits importés, ceux provenant de l'UEMOA, qui n'ont subi donc aucun droit de douane, affichent la plus forte hausse, 11 %, contre 4,6 % pour ceux qui viennent d'Asie, 3,1% pour ceux en provenance d'Europe et 1,7 % pour ceux qui sont issus des autres pays africains (Yacouba Gnégne, doctorant en économie, Le Pays, 3 mars 2008).

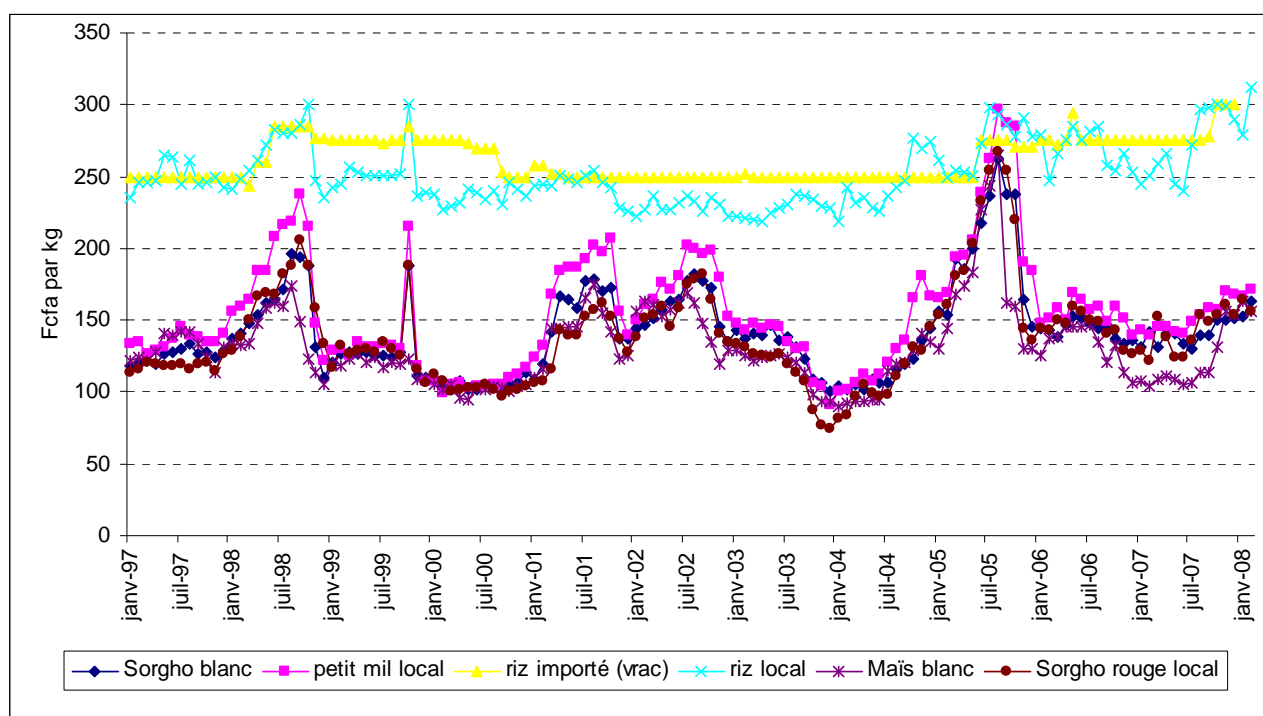
ont subi une diminution saisonnière ces derniers mois, qui atténue la flambée des prix des autres produits alimentaires (-13% depuis 1 an, -34% sur les 3 derniers mois).

Notons que d'autres sources statistiques (Afrique Verte n°84) donnent des hausses moins importantes des prix des céréales que celles révélées par les données de l'INSD avec notamment une relative stabilité du prix du mil vendu au détail en sacs de 100 kg dans plusieurs villes du Burkina Faso entre mars 2007 et avril 2008. Avec cependant des différences selon les régions : dans le Centre-Est, les prix des céréales sèches sont tirés vers le haut par une forte demande des populations locales mais aussi des

villes-frontières du Togo ; tandis qu'au Sahel, les prix sont tirés à la baisse par les transferts depuis les zones excédentaires des commerçants et des OP et par les ventes à prix social de l'Etat et des ONG.

La particularité de la crise actuelle tient au fait que les ménages sont confrontés à l'augmentation des prix de leur alimentation de base mais aussi à celle des autres produits de première nécessité. Car, replacés dans une perspective historique de plus long terme (les 10 dernières années), l'évolution récente des prix des céréales perd de son caractère exceptionnel (graph. suivant).

Evolution des prix des céréales au détail à Ouagadougou



D'après données INSD

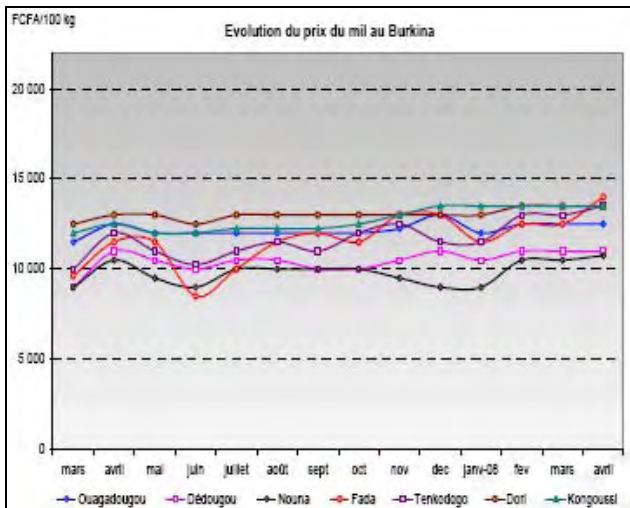
Une combinaison de facteurs externes et internes

La note Information Sécurité Alimentaire (NISA) 16 du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) de janvier 2008 montre que la hausse des prix des produits alimentaires est due à une combinaison, à laquelle n'échappe pas le Burkina Faso, de facteurs étrangers liés à l'environnement international (...) et de facteurs locaux ouest africains : sécheresse en fin de saison pluvieuse, inondations, rétention des stocks de céréales par les commerçants...

En effet, le Burkina Faso n'est pas autosuffisant sur les plans énergétique et alimentaire, le riz occupe la troisième place dans la consommation des ménages après le mil et le maïs. Entre 1990 et

2006, la production nationale de riz s'est accrue de 8,4%. Toutefois, cette production couvre à peine 40% des besoins de consommation. Le gap est compensé par les importations qui ne cessent de croître. En tant que biens substitués, la croissance du prix des céréales importées a tendance à se propager aux céréales traditionnelles.

La crise a germé quand les acteurs ont constaté que les prix des céréales n'amorçaient pas leur descente habituelle à partir de la récolte. Les statistiques fournies par Afrique Verte indiquent que les prix des céréales n'ont pas fléchi pendant la période des récoltes au 4^{ème} trimestre 2007 et ceci jusqu'au mois de décembre. Ce n'est qu'en janvier 2008 qu'une baisse non significative des prix a été observée (Graph. suivant).



Afrique Verte – Situation alimentaire Burkina-Mali-Niger – début avril 2008

Alors que le prix du pétrole et des produits agricoles flambaient déjà sur le marché international, étrangement les explications de l'Etat aux tensions sur les prix en fin d'année 2007 ne faisaient pas encore état du facteur externe: perturbations climatiques, épisodes d'inondations de l'hivernage, suspensions sur le niveau des récoltes, rétention volontaire de stocks de la part de certains commerçants, demande traditionnelle très forte de produits en période des fêtes de fin d'année, ... Cà n'est qu'à partir du 22 février (discours du ministre des Finances et de l'Economie), que les difficultés du pays ont été imputées au prix élevé du pétrole et à la situation internationale.

Parmi les différentes causes possibles de la hausse du niveau général des prix, il y a aussi au Burkina Faso les effets inflationnistes de la mise en œuvre de certains objectifs de politique économique : la recherche d'une meilleure efficacité des services des impôts et de la douane conduit à ce que davantage de commerçants payent effectivement ce qu'ils doivent au fisc et à une réduction de la fraude³. D'où la répercussion des coûts sur le consommateur final (Yacouba Gnégne, doctorant en économie, Le Pays, 3 mars 2008).

Parmi les arguments avancés par les uns et par les autres, la population et les journalistes dénoncent aussi le train de vie de l'Etat et en appellent à la moralisation de la vie publique, défi que le nouveau premier ministre s'est fixé.

³ Plusieurs des destructions de biens matériels à Bobo Dioulasso les 20 et 21 février auraient été le fait de commerçants. Le ministre des Finances et de l'Economie et la presse locale attribuent même la violence au démantèlement par le gouvernement de techniques frauduleuses utilisées par de gros commerçants pour éviter de payer des taxes d'importation et d'exportation : pot-de-vin aux agents des Douanes (IRIN, 25 février 2008).

Comment l'Etat réagit dans l'urgence...

En fin d'année 2007, partagé entre l'annonce prévisionnelle d'une campagne 2007/08 excédentaire⁴ et le constat de prix qui ne sont pas redescendus en période de récolte, l'Etat a pris un certain nombre de mesures pour maîtriser les prix et assurer la sécurité alimentaire :

- à partir de mi-novembre libération d'une partie du stock d'intervention à prix social : 19.000 sacs de maïs, mil et sorgho, soit 1.850 t au total, ont été mis sur le marché à un prix de 9.000 Fcfa le sac de 100 kg, dans les 15 provinces déficitaires,
- dans la foulée, tentative de mise en place d'un cadre de concertation dénommé « comité de veille » entre l'Etat (ministères de l'Agriculture et du Commerce) et les acteurs du secteur céréalier (organisation de producteurs, commerçants, Comité interprofessionnel des céréales du Burkina) qui se sont engagés à coopérer avec l'Etat, à approvisionner les zones déficitaires et à améliorer la mise en marché des céréales afin de contenir les prix à un niveau compatible avec les revenus des populations vulnérables (11.000 Fcfa le sac de 100 Kg de maïs ou de sorgho, 11.500 Fcfa le sac de petit mil) dans ces zones pendant une période de 3 mois (de décembre à février) (Bulletin SA, N°12 Octobre Novembre Décembre 2007),
- annonce en février de l'exonération ou de la réduction de l'ordre de 30 à 35% de droits de douane sur certains produits de grande consommation pour une durée de 3 mois (mars à mai) : riz, sel, lait...
- le 9 mars, « suggestions de prix » par le gouvernement suite à une rencontre avec les syndicats⁵, à mettre en application immédiatement, de façon à faire diminuer les prix de vente de certains produits (lait, riz, sel, sucre, huile, savon, pâtes alimentaires),
- à partir de février, blocage officieux des exportations de céréales.

D'après les syndicats, ces mesures n'auraient pas fait baisser les prix et ne seraient donc pas suffisantes, d'où la revendication d'une augmentation des salaires et de mesures précises. Les dernières revendications exprimées lors des mouvements de

⁴ Excédent estimé par sondage de rendements avant récolte estimé à 777.000 t en septembre 2007 qui pourrait être au dessus de la réalité étant donné l'arrêt prématuré des pluies à la mi-septembre sur la quasi-totalité du territoire national. Malgré cet excédent de céréales, qui est l'équivalent de 29% des besoins de consommation humaine, 15 provinces sur 45 dans le pays devaient avoir un taux de couverture de leurs besoins inférieur à 90%.

⁵ Les interlocuteurs des syndicats sont les ministres du Travail, du Commerce et de l'Energie.

grève contre la vie chère d'avril 2008 comprennent 6 points :

- le relèvement des salaires et pensions des agents des secteurs public, para-public et privé, sans distinction, au taux de 25%,
- la réduction significative et effective des prix et le contrôle des prix et de la qualité des produits de première nécessité : riz, mil, haricot, huile, sel, sucre, lait, etc,
- la réduction des taxes sur les produits pétroliers, de l'IUTS (?), des taxes qui frappent les petits commerçants, les artisans, les prestataires de service, la suppression de la TVA sur les prêts bancaires,
- le relèvement des premières tranches de l'ONEA (eau) et de la SONABEL (électricité), respectivement à 10 m³ et 75 kWh,
- l'application immédiate des points d'accord issus des négociations gouvernementales/ syndicats de novembre 2007,
- l'examen diligent de la plateforme d'actions de la Coalition nationale contre la vie chère.

Au lendemain de la manifestation, le gouvernement renvoie aux prochaines négociations gouvernement/ syndicats sur la question de l'augmentation des salaires. Par rapport à la réduction des taxes, il estime qu'il a déjà consenti beaucoup d'efforts mais va examiner la demande de suppression de la TVA sur les prêts bancaires. Par contre, il refuse de baisser la TVA en invoquant que cela relève de l'UEMOA⁶. Pour le relèvement des premières tranches de l'ONEA et de la SONABEL, les autorités ont accepté en partie (8 au lieu de 10 m³) mais ne donneraient pas d'indication d'échéance.

Ainsi, pour l'instant, des mesures sociales telles que la hausse des salaires ne sont pas envisagées par l'Etat, ni des mesures monétaires par la BCEAO (banque nationale) du type réduction de la masse monétaire ou manipulation du taux de change qui supposeraient une concertation au sein de l'UEMOA.

Les prix de la production agricole ont-ils pour autant augmentés ?

Le suivi des prix des céréales au Burkina Faso portant surtout sur les prix de détail, il est assez difficile d'analyser dans quelle mesure ces augmentations de prix à la consommation se sont propagées jusqu'aux producteurs agricoles. Le Bulletin Sécurité Alimentaire donne cependant quelques indications dans ce sens qui montre une répartition de la hausse des prix assez à l'avantage des producteurs (Tab. Suivant).

⁶ Les syndicats notent que la Côte d'Ivoire vient de baisser sa TVA à 9% sans perdre sa qualité de membre de l'UEMOA.

Hausse des prix dans la filière

Hausse prix en %	Trim 4-2007 / Trim 3-2006		
	Producteur	Grossiste	Consommateur
Mais blanc	16	14	20
Mil	9	0	2
Sorgho	2	0	2
	Trim 4-2007 / Trim 4-2006		Trim 4-2007 / Trim 4-2002
	Producteur	Grossiste	Consommateur
Mais blanc	47	26	22
Mil	29	13	8
Sorgho	23	13	5

Source : Bulletin SA N°12 – Octobre-décembre 2007

Par ailleurs au premier trimestre de l'année, les ventes des paysans sont généralement faibles car leurs stocks s'épuisent et les disponibilités sont conservées pour la consommation. Ce qui limite la lisibilité de l'impact des augmentations de prix sur les producteurs agricoles.

Substitutions de produits alimentaires et transferts de revenus ?

Vu que l'augmentation des prix concerne un grand nombre de produits, les phénomènes de substitution paraissent assez faibles. Le prix des céréales sèches augmente aussi vite que celui des céréales importées et le prix du sac de maïs a même tendance à rejoindre celui du riz. De plus, on note une résistance des consommateurs urbains au remplacement du riz par le tô de mil ou de sorgho car le riz a effectué une percée importante dans les modes de consommation des ménages ces dernières années. Cependant ceci pourrait changer en fonction des prix relatifs à venir des deux types de céréales.

En termes d'adaptation des ménages à la situation, on note une réduction de la taille des achats et une augmentation de leur fréquence (l'approvisionnement au détail remplace l'achat de sacs de céréales pour le mois) voire une limitation de la consommation de certains bien qui coûtent trop cher ou que l'on ne trouve plus (certaines huiles, certains savons...), une limitation des déplacements avec le développement de la journée continue en semaine et des week-ends plus sédentaires.

Qui sont les gagnants et les perdants ?

S'il paraît évident que les consommateurs urbains et ruraux sont les perdants, il est plus difficile de savoir qui tire son épingle du jeu.

Dans cette ambiance d'inflation généralisée, les syndicalistes et les journaux reprochent au gouvernement de ne pas être assez ferme envers les gros commerçants. Des pratiques de trafics sur la qualité et sur la quantité des produits par des « spéculateurs, non contents d'organiser les fraudes fiscales et douanières » ont été dénoncées. Par exemple, le poids de la baguette de pain, les

contenus des sacs de riz, de ciment, les hydrocarbures, seraient en-deçà des poids et volumes affichés, tandis que les qualités des fers, des tôles, etc. feraient l'objet de fausses déclarations sans que les autorités publiques ne prennent des mesures de protection des consommateurs.

La Ligue des consommateurs du Burkina, à partir d'une enquête sur la consommation, se déclare convaincue que les producteurs et principalement les commerçants ont tendance à pratiquer des hausses injustifiées et à répercuter de façon abusive les augmentations intervenues sur le marché mondial. Les prix facturés aux consommateurs qui sont captifs de ces pratiques, s'en trouveraient anormalement élevés. Cette situation se perpétuerait d'autant plus aisément que la structure du marché est marquée par une concentration importante. Par exemple, le quasi-monopole de l'huile est actuellement le fait de 3 commerçants.

Quelles sont les conséquences plus structurelles de la crise ?

Les marges de manœuvre de l'Etat pour maîtriser l'augmentation des prix sont étroites dans un contexte de crise importée, de libéralisation de l'économie et de construction communautaire (UEMOA, CEDEAO). Les quelques mesures prises ont eu des effets assez limités. Dans l'expectative d'une aggravation de la situation, le mot d'ordre actuel est de tout mettre en œuvre pour réussir la prochaine campagne agricole avec l'aide des partenaires techniques et financiers, comme la FAO ou la coopération japonaise qui appuient dès maintenant l'accès des agriculteurs aux semences et aux engrais.

Plus structurellement, cette tension sur les prix relance le débat national sur la substitution de la production nationale, notamment énergétique, aux importations et sur les moyens d'accroître les excédents agricoles pour réduire la dépendance au marché international, confortant en cela le pays dans ses choix stratégiques :

- intensification agricole (qui serait favorisée par une baisse du prix relatif de l'engrais⁷),
- développement des infrastructures hydrauliques et des cultures irriguées et en particulier promotion de la production de riz irrigué: le riz de Bagré et du sourou, le sucre des Cascades...
- développement et promotion des filières agro-sylvo-pastorales porteuses adaptées au potentiel des régions (niébé, maïs, sésame, pomme de terre...), qui peuvent entraîner des

⁷ D'après AgriAlerte N°020-27/03/2008, la consommation de NPK au Burkina Faso aurait déjà doublé entre la période 1993-97 et la période 1997-2003 en passant de 31.000 t à 66.000 t. Mais a profité essentiellement au coton et aux cultures maraîchères.

modifications des systèmes de production agricoles et des pratiques alimentaires dans le sens de la diversification.

La crise aura au moins eu ça de bon qu'elle mobilise les acteurs dans le sens d'une augmentation de la production alimentaire nationale et pour cela de la productivité agricole. Les solutions sont également à rechercher dans l'amélioration de la gestion des stocks alimentaires, le développement des infrastructures de transport, l'aménagement équilibré du territoire, la diversification de l'économie nationale, la modification des structures de marché (concurrence, transparence) et la réduction de la dépendance énergétique. De tels objectifs figurent déjà d'après les décideurs dans les documents politiques d'orientation agricole, principalement la Stratégie de Développement Rurale (SDR) et le Cadre Stratégique de Lutte contre la pauvreté (CSLP). Il s'agit de les mettre en œuvre, pour éviter le péril inflationniste et plus généralement pour générer du développement économique.

Curieusement, la remise en question actuelle des biocarburants portant atteinte à la sécurité alimentaire des populations au niveau mondial, est peu relayée au Burkina Faso⁸. Le pays entend bien se doter d'une capacité de production durable de sa propre énergie, notamment en milieu rural. Il se situe pour l'instant en phase d'analyse du potentiel et des risques associés et de construction d'un cadre réglementaire pour les investisseurs. Les sollicitations des opérateurs privés sont nombreuses et il est vrai qu'elles portent surtout sur des plantes non alimentaires comme le *jatropha* qui entre cependant en compétition avec les cultures alimentaires sur le plan des facteurs de production (terres, main d'œuvre, eau...). Le coût de l'énergie encourage ce type de filière mais relance aussi les dossiers de barrages hydroélectriques. Le chantier du barrage de Samandéni devrait démarrer et celui de Nombiel pourrait ressortir des tiroirs.

En guise de conclusion....

Ainsi la question de l'inflation et du pouvoir d'achat est posée au Burkina Faso comme dans d'autres pays du Sud, avec le risque que les réponses que l'Etat peut apporter aient des effets négatifs sur la stabilité économique du pays : un contrôle direct sur les prix ou des subventions aux produits pourraient ne faire que retarder l'inflation et pénaliser la production agricole nationale, la hausse des salaires pourrait générer aussi une mécanique inflationniste... L'Etat burkinabé l'a bien compris qui a choisi avec plus ou moins de succès la voie de la négociation et de la responsabilisation des commerçants et la stabilisation des prix d'un nombre réduit de produits vitaux. Pourtant la

⁸ Le pays est pourtant utilisateur de produits alimentaires dont les prix ont beaucoup augmenté du fait de la concurrence avec les biocarburants (huile de palme, huile de coton...).

pression de la rue est là, pesant sur des prises de décision à haut risque économique.

Par ailleurs, cette crise est la preuve de la faible solidarité et de l'intégration limitée des économies africaines de la sous-région. Certains pays ont été plus exposés que d'autres à la flambée des prix car leurs économies sont plus extraverties. Malgré les tensions évoquées, le Burkina Faso dépend moins des importations commerciales de riz et de blé pour sa sécurité alimentaire que des pays comme la Mauritanie, le Cap Vert, le Sénégal ou la Guinée Bissau. Ses importations alimentaires (riz, sucre, préparations alimentaires diverses) représentent 17% seulement du total des importations. Certains pays ont affiché des résultats de dernières campagnes agricoles moins bons que d'autres. Le Burkina Faso et le Mali auraient des excédents de céréales qu'ils pourraient exporter vers le Nigéria, le Ghana ou le Sénégal. Or la tendance des pays est au repli sur soi et à la recherche de solutions nationales. Etrangement, les institutions régionales se sont peu faites entendre pour proposer des solutions communautaires à la crise de la sous-région. *In fine* cette crise milite pour la construction de marchés régionaux intégrés et de politiques régionales efficaces.

Extraits de journaux

« De mémoire de Dédoulais (habitant de Dédougou, ville située à l'Ouest de la capitale), jamais une grève n'a reçue une si forte adhésion des travailleurs du public, du para-public, du privé et de l'informel » (Le Pays, 9 avril 2008).

« Face à la vie chère, les gens exigent de rester en vie » (Le Pays, 9 avril 2008).

« Le vie chère va finir par avoir la chair des gens... Explication: si avec la vie chère, on arrive plus à manger ni à se soigner, ce qui va arriver c'est que nous tomberons malades, notre chair va en pâtir et nous allons mourir du moindre mal. Alors dans cette situation, n'est ce pas notre chair que la vie chère a fini par avoir ? » (L'Observateur Paalga, 9 avril 2008)

« La misère n'attend pas ; les gens voient les prix augmenter chaque jour et ne savent pas quoi faire. C'est comme si on avait des allumettes près d'un morceau de coton, susceptible de prendre feu à tout moment » (IRIN, 25 février 2008).

« La situation va de mal en pis. Le problème est que même la situation matrimoniale peut en prendre un coup. Face à l'incapacité d'un époux à assurer la popote, les rapports peuvent vite changer » (?).

« Le beurre St Avé consommé par la majorité des Burkinabè a enregistré une augmentation de prix pendant la crise, et de 250 F CFA la plaquette, le prix de la plaquette est passé à 375 F CFA, soit 125 F CFA d'augmentation. Ils sont nombreux les Burkinabè qui prennent leur petit déjeuner avec du café au lait et du pain enrobé de beurre St Avé. La boule de savon d'importation de Côte d'Ivoire Fanico (Marseille soap) vendue il y a deux mois de cela à 300 F CFA est vendue actuellement à 500 F CFA » (?).

Annexe : Variation des prix

	Févr-03	Févr-07	Févr-08	Fév 03 - fév 07	Fév07-fév 08
Sel marin importé	172	143	248	-16,6%	73,0%
Huile de palme industrielle importée	833	873	1313	4,7%	50,4%
Maïs blanc	125	104	156	-17,0%	50,2%
Huile de coton	600	600	900	0,0%	50,0%
Beurre de karité	711	805	1167	13,2%	45,0%
galette locale	429	405	546	-5,5%	34,7%
Huile d'arachide	694	650	843	-6,3%	29,7%
Savon de toilette importé	406	406	525	0,1%	29,2%
Savon de ménage industriel local	458	467	600	1,9%	28,6%
Sorgho rouge local	131	121	156	-7,4%	28,3%
riz local	221	250	312	13,3%	24,5%
Lait en poudre	8074	8203	10111	1,6%	23,3%
petit mil local	143	140	171	-2,4%	22,7%
Savon de lessive fabrication industrielle nationale	450	450	550	0,0%	22,2%
Ciment importé d'Afrique	4583	4917	6000	7,3%	22,0%
spaghetti importé	360	358	433	-0,5%	20,9%
Bois de chauffe arbre de brousse	41	35	42	-15,3%	20,4%
Poulet local sur pied	1037	1263	1504	21,8%	19,1%
Farine de maïs	294	245	285	-16,5%	15,9%
Ciment local	4475	4750	5500	6,1%	15,8%

	Févr-03	Févr-07	Févr-08	Fév 03 - fév 07	Fév07-fév 08
riz importé	11500	12500	14472	8,7%	15,8%
Macaroni importé	162	162	188	0,3%	15,4%
Essence mélange	491	575	662	17,1%	15,2%
Sorgho blanc	138	142	163	3,0%	15,0%
Essence ordinaire	479	584	668	21,9%	14,3%
yaourt local sucré	175	175	200	-2,8%	14,3%
Cube type 2 importé	18	18	20	0,0%	14,3%
Tomates fraîches	140	96	109	-31,6%	13,5%
Farine de blé	339	375	425	10,6%	13,3%
Lait infantile en poudre	2991	3185	3585	6,5%	12,6%
Lait concentré sucré	1233	1100	1233	-10,8%	12,1%
Bière de sorgho rouge "dolo"	123	126	139	2,5%	10,3%
Viande fraîche de boeuf	777	1011	1110	30,1%	9,8%
Briques en parpaing chez vendeur	145	153	168	5,2%	9,8%
Viande fraîche de porc	1900	2100	2300	10,5%	9,5%
Gaz-oil	412	555	601	34,6%	8,3%
baguette de pain	120	120	130	0,0%	8,3%
Poulet braisé	1438	1650	1775	14,7%	7,6%
Sucre blanc local en morceaux	550	617	650	12,1%	5,4%
Petrole	275	445	459	61,8%	3,2%
viande fraîche de mouton	996	1401	1439	40,7%	2,7%
margarine importée	750	726	745	-3,2%	2,6%
Huile moteur 40	990	1049	1061	5,9%	1,2%
oeuf frais de poule de race	65	100	100	-33,3%	0,0%
Bus Ouaga-centre secondaire 2	2667	4000	4000	-0,1%	0,0%
Bus Ouaga-centre secondaire 1	2500	3000	3000	0,0%	0,0%
Bus Ouaga-grand centre	5000	6000	6000	0,0%	0,0%
Loyer logement type 3 , zone lotie , quartier résidentiel	62500	72500	72500	0,0%	0,0%
Kw sonabel / 5A	86	96	96	0,0%	0,0%
Plat de riz gras	213	238	238	0,0%	0,0%
Plat de riz sauce avec 1 morceau de viande	213	238	238	0,0%	0,0%
Bière	456	506	506	0,0%	0,0%
Tôle ondulée locale	3233	3567	3567	0,0%	0,0%
Loyer logement type 2 , zone lotie	18330	19539	19539	0,1%	0,0%
Sucre blond local en poudre	500	525	525	2,7%	0,0%
Kw SONABEL /1-3A	73	75	75	5,0%	0,0%
Lessive en poudre importée	288	288	288	6,6%	0,0%
Allumettes importées	25	25	25	10,3%	0,0%
Chargement d' une bouteille de 12,5 kg	4000	4000	4000	11,0%	0,0%
Chargement d' une bouteille de 6 kg	1560	1560	1560	11,5%	0,0%
Cigarette locale avec filtre	590	590	590	11,5%	0,0%
Cube type 1 importé	25	25	25	11,6%	0,0%
Frais de mouture céréales locales	200	200	200	16,0%	0,0%
Taxi compteur	2200	2200	2200	20,0%	0,0%
Transport bus urbain	150	150	150	20,0%	0,0%
Cigarette importée avec filtre	663	663	663	50,0%	0,0%
Taxi ordinaire	300	200	200	53,8%	0,0%
Loyer logement type 1 , zone lotie	8281	8281	8250	0,0%	-0,4%
Charbon de bois	89	131	128	47,4%	-2,6%
Haricots verts locaux	288	432	411	50,1%	-5,0%
Farine de sorgho	323	360	323	11,5%	-10,4%
Oignon local, rond, en bulbe	224	242	209	8,1%	-13,8%

Source : INSD